



# ARRÊTÉ TEMPORAIRE CONCERNANT LA RÉGLEMENTATION DU STATIONNEMENT FACE AU 5 RUE DU GRAND AULNAY

A compter du 15 novembre 2022 et ce, pour une durée de 6 mois, la société Maisons GINA est autorisée à neutraliser le stationnement face au 5 rue du Grand Aulnay, au profit d'un véhicule de chantier.

Début des travaux  
15/11/2022  
Fin des travaux  
15/05/2023

Pendant toute la durée des travaux, les restrictions suivantes seront appliquées

- Le stationnement des véhicules sera interdit au droit du chantier et sur 20 mètres de part et d'autre. Les véhicules en infraction feront l'objet de verbalisation et de mise en fourrière selon la réglementation en vigueur.
- Aucune fermeture de voie ne sera autorisée sans accord préalable de la Ville.
- Un libre accès aux organes de coupure des réseaux devra être maintenu pour les concessionnaires.
- L'accès aux riverains sera maintenu en permanence.
- Vitesse limitée à 30km/h.

Documents  
[arrête 22-206](#)